

ALI
mpense
re

Consommateur » a même été créé pour les consommateurs les plus vigilants.

L'association est sollicitée par divers organismes politiques et administratifs, et des institutions internationales. Ainsi, pour élaborer la loi sur la libre concurrence, la Direction Nationale des Affaires Economiques, puis l'Assemblée nationale ont demandé son concours. C'est toujours en concertation avec l'ASCOMA que la Direction Nationale des Affaires Economiques a procédé aux enquêtes sur la qualité et la pesée du sucre et du pain. Dans un tout autre domaine, c'est le point de vue de l'ASCOMA sur les honoraires des huissiers et notaires qui a été retenu par le département de la Justice.

L'ASCOMA mène actuellement des négociations entre différents partenaires pour faire face à la flambée des prix de la viande : Syndicat des bouchers, Coopérative des éleveurs, Direction de l'Elevage, Office Malien du Bétail et de la Viande, Service des Affaires Economiques.

L'Association des consommateurs est aussi concertée à l'extérieur du Mali. En effet, depuis que sa présidente a participé au séminaire « Les principes directeurs des Nations-Unies : quelle application en Afrique ? » en 1992, il n'y a plus eu de rencontre interafricaine sans l'ASCOMA. En juillet 1994, elle était à Lomé pour parler du développement des consommateurs en Afrique après la dévaluation. En novembre 1994 elle était à Dakar sur invitation de l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC).

L'ouverture sur l'international fait partie d'une stratégie basée avant tout sur la crédibilité.

Birama SISSOKO

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a été créée le 20 Février 1998 à un moment où les béninoises et béninois faisaient face aux aléas de la crise énergétique et pétrolière, qui a eu des conséquences très dommageables pour l'économie béninoise. Depuis lors, les Responsables de cette association ont fait de l'instauration au Bénin d'un marché de consommation économiquement plus équitable et socialement plus juste, leur cheval de bataille. La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin a, au prix d'un effort unanimement salué, réussi campagne après campagne et avec beaucoup de succès, à se construire une image et une notoriété qui débordent largement les frontières du Bénin. Grâce à une présence constante aux côtés des consommateurs et à sa crédibilité, elle fit en 2001, soit trois années seulement après sa création, une entrée remarquée dans la grande famille des membres affiliés de l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC) et de ses institutions partenaires (les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Union Africaine, l'UEMOA, la CEDEAO et les 250 organisations de consommateurs qui la composent à travers le monde). Ses partenaires nationaux et étrangers sont : PNUD ; FAO ; Consumers International ; Cochrane ; USAID ; Espace Libéral ; ALCRER ; CEBENOR ; DANA etc.

Notre mission : Instaurer des modèles de production et de consommation de biens et services favorables à la santé et à l'économie des consommateurs.

Nos objectifs :

- Protéger la santé et la sécurité des consommateurs
- Participer au développement de modèles de production et de consommation visant à réduire les nuisances des produits et à contribuer à une évolution durable.
- Donner aux ménages de bonnes possibilités d'utiliser efficacement leurs moyens économiques
- Eveiller la conscience des consommateurs sur leurs droits et responsabilités.
- Œuvrer pour le respect des Droits des enfants et des femmes.

Notre expérience : En neuf (9) ans d'existence, la LDCB a fait de l'information, de l'éducation, de la sensibilisation et de la protection du consommateur au Bénin son credo. Des plaidoyers pour la qualité des biens alimentaires vendus aux consommateurs, à la dénonciation, à travers conférences publiques et conférences de presse, du caractère impropre des huiles frelatées, des poulets à la dioxine, de la vache folle, de certains céréales, elle a occupé le terrain et mobilisé l'opinion nationale.

Dans le domaine de la régulation des prix de certains services d'utilité publique, comme les prix des télécommunications, elle a su faire adopter des réformes heureuses et salutaires ; ce qui a valu la nomination de son président à l'Autorité de Régulation des Postes et télécommunications en Février 2007.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin a su régulièrement transmettre aux autorités compétentes de l'Etat, les points de vue des consommateurs face à la qualité et aux coûts de l'énergie électrique et de l'eau depuis l'an 2001.

Sa campagne contre les OGM, sur les Droits et Devoirs du consommateur, les différentes études initiées sur la qualité des services de santé, sur la qualité et le coût des télécommunications, sur la qualité et le coût du loyer à Cotonou, Porto-Novo et Abomey-Calavi, sa publication « Guide du consommateur au Bénin » lui ont valu une audience nationale et internationale.

ZIMBABWE

La biotechnologie peut promouvoir les économies en développement

Des scientifiques zimbabwéens et des membres du gouvernement ont assisté à un atelier de l'Autorité nationale en biotechnologie la semaine dernière dans la capitale, Harare. Selon l'article ils ont convenu que le Zimbabwe doit "complètement accepter la biotechnologie pour trouver des solutions à certains des problèmes du pays". Christopher Chetsanga, le président de l'Académie des sciences au Zimbabwe, a dit aux participants de l'atelier : "je veux que les scientifiques zimbabwéens étreignent la biotechnologie. Ils doivent aller au lit avec la biotechnologie et dormir avec cette femme appelée la biotechnologie". Selon Chetsanga, les variétés génétiquement modifiées (GM) représentent une proportion grandissante des cultures cultivées dans le monde entier. Il a exprimé que l'expérience d'autres pays en voie de développement comme la Chine et l'Afrique du Sud démontre que le Zimbabwe peut utiliser la biotechnologie pour résoudre des problèmes de sécurité alimentaire en développement des variétés de cultures tolérantes à la sécheresse, résistantes aux insectes et tolérantes aux inondations. Chetsanga a dit que le Zimbabwe a "toutes

les provisions législatives appropriées" et "l'Autorité nationale en biotechnologie pour contrôler les essais en champ" alors "qu'attendons-nous ?" Le Ministre zimbabwéen du développement de technologie et de la science, Olivia Muchena, a dit que le gouvernement contribue actuellement 0.5 pourcent du produit domestique brut à la recherche, le développement et l'application de la biotechnologie. Elle a conseillé aux industriels d'augmenter le financement 0.5 pourcent. Idah Sithole-Niang, un professeur en biochimie à l'Université de Zimbabwe, a répondu à une question d'un éleveur, Joseph Mushonga, concernant le besoin pour la protection gouvernementale contre la technologie "Terminator". Elle a déclaré que la technologie Terminator n'a jamais été commercialisée alors il n'y a aucune chance qu'elle arrive au Zimbabwe. L'article peut être consulté en ligne, en version originale anglaise, sur le lien ci-dessous.

Source : The Herald - publiée par le gouvernement du Zimbabwe
Auteur : Sifelani Tsiko